

ACCUEILLIR LES GENS DU VOYAGE

LE POINT DE VUE D'UN MAIRE

Quand le Frère Michel m'a demandé d'écrire, en tant que maire, un article sur les gens du voyage, j'ai accepté tout de suite. Par contre, devant la page blanche, m'est apparue toute la difficulté d'un tel article. En effet, comment ne pas faire d'amalgame entre ce que je pense personnellement et ce que je pense comme maire ? Car un maire ne fait pas tout ce qu'il veut dans sa commune ! Son rôle principal est de faire respecter les lois et règlements de façon impartiale, sans distinction de personnes, même si ceux-ci lui paraissent injustes. De plus, le maire n'est pas toujours seul à prendre des décisions. C'est le conseil municipal qui décide la plupart du temps, le maire ne faisant qu'exécuter les décisions prises par la majorité.

S'il y a dialogue, les regards changent

Lors d'une réunion de l'Association nationale des gens du voyage catholique à laquelle j'ai assisté, un point m'a interpellé : les lois sont pour tous. Les sédentaires et les gens du voyage sont égaux devant elles. Personne n'oblige un Gitan à voyager toute l'année ni ne l'empêche de se sédentariser s'il le souhaite. Personne n'empêche un sédentaire de prendre la route avec une caravane et d'aller travailler où le travail saisonnier l'appelle. Par contre, les sédentaires ne soupçonnent pas toutes les contraintes qu'ont les gens du voyage : présentation des papiers tous les mois à la gendarmerie, obligation d'attendre trois ans pour avoir une carte d'électeur dans leur commune de rattachement, etc. ; et les gens du voyage ne soupçonnent pas non plus les contraintes des sédentaires, notamment en matière d'urbanisme.

Ainsi, l'ignorance, mais aussi le manque d'écoute, de tolérance et de curiosité, la peur de l'autre et du différent amènent ces deux grands groupes, les sédentaires et les gens du voyage, à se jalouser ou à avoir chacun un sentiment d'injustice. J'insiste sur le fait que c'est dans les deux sens. Les sédentaires pensent généralement que les gens du voyage se croient tout permis et ne respectent ni les lois ni les règlements ; et les gens du voyage se sentent persécutés par des lois qui sont valables et s'appliquent aussi aux sédentaires.

Dès qu'il y a échange de point de vue entre personnes intelligentes, dès qu'il y a dialogue, dès que l'on fait connaissance les uns avec les autres, les regards, les idées et les pensées envers l'autre changent. Dommage que si peu de personnes ne veuillent faire l'effort de découvrir l'autre au travers de réunions, ou simplement en discutant à la sortie des écoles.

Le problème est politique

Ceci étant dit, à la question : *Monsieur le Maire, que pensez-vous d'un terrain sur votre commune qui pourrait accueillir quelques caravanes une fois ou deux par an ?* je réponds que personnellement - ceci n'engage que moi et pas l'ensemble du conseil municipal - je serais favorable à une installation simple, avec un point d'eau, l'électricité et un local poubelles, pour recevoir deux à trois fois par an une dizaine de caravanes, comme c'est déjà le cas sur le terrain de foot de la commune qui n'a ni eau ni électricité.



Mais comment pourrais-je convaincre le conseil municipal d'accepter les dépenses relatives à une telle installation ? Chose qui paraît difficilement réalisable tant il y a d'autres dépenses plus importantes ou prioritaires aux yeux des sédentaires : entretien des écoles, des bâtiments communaux, de la salle polyvalente, des équipements sportifs, des routes, des panneaux de signalisation, des lampadaires, etc.

Ainsi, ces terrains ou installations, comme les chalets dont parle Françoise dans son article, sont a priori parfaits dans une commune qui a le budget suffisant. Si l'argent ne manquait pas à Touquin, j'arriverais sans doute à convaincre le conseil municipal qu'il vaut mieux proposer un terrain confortable aux gens du voyage - ils accepteraient, j'en suis sûr, de payer une participation - plutôt que de les voir s'installer sans autorisation ni confort sur des terrains communaux ou privés non prévus à cet effet. La gêne qu'ils procurent en serait diminuée. Malheureusement, pour avoir les moyens, il n'y a pas beaucoup d'autres solutions que d'augmenter les impôts. Pour un maire, cette décision n'est jamais facile à prendre. Il faut l'expliquer aux habitants, eux qui payent les impôts et qui votent pour le maire. Il faut vraiment trouver les bons arguments pour ne pas se mettre toute la population à dos.

Un autre point difficile à gérer est la fréquentation de tels terrains d'accueil.

En effet, leur manque se fait cruellement sentir et la création d'un point d'accueil attirerait inévitablement des gens du voyage tout au long de l'année et non plus deux ou trois fois par an. Chose encore plus difficile à faire admettre à une population en majorité désireuse de tranquillité et craintive vis-à-vis de ces inconnus qui ont mauvaise réputation. N'y a-t-il pas eu déjà des abus, des installations trop vite détériorées ? Que pensez-vous que je réponde maintenant aux gens des cirques qui viennent me demander l'autorisation de stationner trois jours, depuis que l'un d'eux s'est branché directement au pied d'un poteau EDF, laissant les fils à nu à portée de n'importe quel enfant ?

Je vais faire connaissance.

Ces mauvais exemples gâchent la confiance qui pourrait s'instaurer. Personnellement je donne encore l'autorisation de stationner, car j'ai une nature confiante. C'est d'autant plus facile avec des gens que l'on connaît. Quand je ne les connais pas... et bien, je vais faire connaissance. Je me présente et j'explique mon point de vue. Je rappelle quelques règlements de base et le respect mutuel fait le reste. Il suffit d'être honnête les uns envers les autres pour que tout se passe bien. L'année d'après on se connaît un peu mieux, la confiance s'instaure et les réticences disparaissent.

Je trouve simplement dommage que pratiquement personne ne fasse cet effort d'aller les uns vers les autres. On a tout à gagner à apprendre à se connaître. La différence est une richesse. Il ne faut pas en avoir peur. D'un dialogue ou d'un échange on retire toujours quelque chose.

Thierry VOGT
Touquin (Seine-et-Marne)